

Les poissons de l'estuaire de la Loire et les pratiques de pêche

L'estuaire de la Loire offre aux poissons des eaux plus ou moins salées, plus ou moins turbides, plus ou moins oxygénées. L'eau est douce dans le bief fluviomaritime à l'amont de Nantes, tandis que la zone de mélange entre eau douce et salée s'étend sur 60 kilomètres entre Nantes et Saint-Nazaire. L'estuaire est donc fréquenté par des espèces adaptées à la grande variabilité de ce milieu.

Environ 90 espèces de poissons sont recensées, mais seulement une partie fréquente régulièrement l'estuaire et très peu d'entre elles y effectuent tout leur cycle biologique. Beaucoup y viennent pour se nourrir, grandir ; les vasières constituent en effet des zones d'alimentation essentielles. D'autres espèces transitent par l'estuaire pour aller et venir entre mer et rivière. Ces différentes espèces de poissons appartiennent à 6 guildes écologiques pour lesquelles l'estuaire remplit plusieurs fonctions.

LA SOLE



D'origine marine, la sole est une des principales espèces observées dans l'estuaire de la Loire tout au long de l'année. Les larves se rapprochent de la côte au printemps et rejoignent l'estuaire. Les juvéniles y restent 1 à 3 ans pour s'y nourrir et grandir, principalement sur les vasières. Elles regagnent ensuite l'océan pour s'y reproduire en hiver.



La sole est pêchée au chalut de fond à panneaux toute l'année sur les fonds sableux de zones réglementées au large de l'estuaire de la Loire. La pêche se pratique la nuit et en marée descendante quand la sole se « déterre » pour aller chasser. Dans l'estuaire, le filet trémail est utilisé. Calé sur le fond, il est composé de plusieurs nappes de 50 m de long, juxtaposées.



Naive de pêche à la sole dans l'estuaire extrême dans les zones littorales.

LE BAR



D'origine marine, le bar est couramment observé dans l'estuaire. Les juvéniles viennent s'y nourrir sur les vasières pendant les premières années de leur vie puis regagnent les zones côtières pour s'y reproduire en hiver.



LE FLET



Migrateur catadrome, le flet se reproduit en mer de janvier à avril. C'est une des principales espèces observées dans l'estuaire de la Loire tout au long de l'année. Au printemps, les larves pénètrent dans l'estuaire et les marais littoraux où ils effectuent leurs premières années de croissance. La population se déplace vers l'amont en été et effectue le mouvement inverse à l'approche de l'hiver pour gagner l'océan.



LES GOBIES



Les gobies regroupent plusieurs espèces, dont le gobie tacheté et le gobie buhotte, qui effectuent tout leur cycle de vie dans l'estuaire. Le gobie tacheté supporte de faibles salinités tandis que le gobie buhotte se concentre dans la zone aval de l'estuaire.

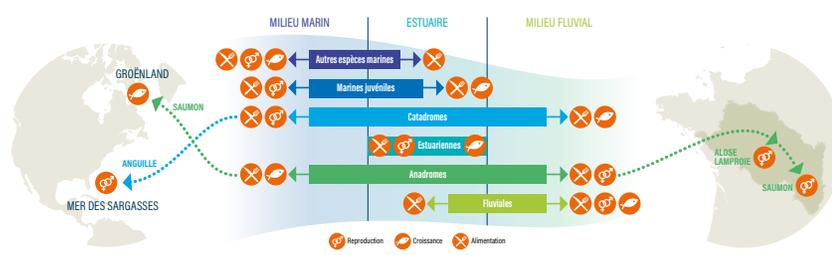
LES VASIÈRES ESTUARIENNES : DES ZONES DE NOURRICERIES ESSENTIELLES

Les vasières marines sont dominantes aussi bien en nombre d'espèces qu'en abondance et font du secteur aval de Paimbeuf la partie de l'estuaire à la richesse spécifique la plus forte. Certaines espèces marines colonisent activement l'estuaire au stade juvénile pour s'alimenter sur les vasières qui sont des zones de nourriceries essentielles. La sole et le bar sont les principaux représentants de cette guildes écologiques, la plus abondante dans l'estuaire.

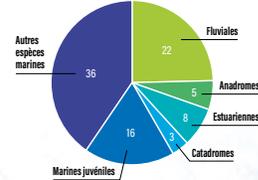


Le carrelet est un filet à maille carrée, utilisé depuis la berge ou une embarcation pour capturer le poisson qui passe à proximité. Le filet est mis à l'eau et relevé par un câble. Le carrelet peut être fixe, sur la rive (localement dénommé pêcheur), mobile (à quai), ou plus rarement embarqué (fixé sur un bateau).

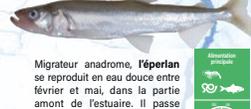
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES 6 GUILDES ÉCOLOGIQUES SELON LEUR CYCLE BIOLOGIQUE



Répartition de la richesse spécifique par guildes écologiques



L'ÉPERLAN



Migrateur anadrome, l'éperlan se reproduit en eau douce entre février et mai, dans la partie amont de l'estuaire. Il passe l'essentiel de son cycle de vie en estuaire et ne fait que quelques brèves incursions en mer.



LA BRÈME COMMUNE

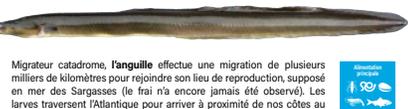


Espèce fluviale, la brème est observée régulièrement dans l'estuaire de la Loire où elle vient se nourrir. La reproduction a lieu au printemps.



Filets dérivants, nasses et ancraus sont utilisés pour pêcher la brème et d'autres espèces de poissons d'eau douce telles que le gardon, le sandre ou encore le brochet. L'ancrau est un piège en filet souple de 2 à 4 m de long, placé au fond de l'eau et accroché à un piquet, il est maintenu vertical par le courant.

L'ANGUILLE



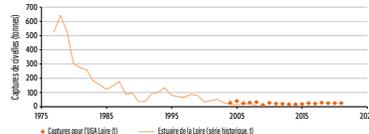
Migrateur catadrome, l'anguille effectue une migration de plusieurs milliers de kilomètres pour rejoindre son lieu de reproduction, supposé en mer des Sargasses (le frai n'a encore jamais été observé). Les larves traversent l'Atlantique pour arriver à proximité de nos côtes au bout d'un an environ. Elles subissent une première métamorphose en civelles et pénètrent dans l'estuaire de la Loire d'octobre à avril. Devenues anguillettes puis anguilles, elles colonisent les bassins versants vers l'amont puis se sédentarisent dans les cours d'eau et les marais sous la forme d'anguille jaune. Après 3 à 10 ans de vie fluviale, les anguilles adultes subissent une deuxième métamorphose pour devenir anguille argentée. Elles regagnent alors leur lieu de naissance pour s'y reproduire.



Tamis à civelles sur un chaland de Paimbeuf, décembre 2016.

La civelle se pêche avec deux tamis de taille et maillage réglementaires (diamètre 120 m), fixés de chaque côté du bateau. La pêche a lieu pendant le flot et jusqu'à l'étape, surtout de nuit. Depuis 2009, des quotas limitent les quantités prélevées dont 50% sont réservés pour le repeuplement. L'exportation des civelles hors de l'Union Européenne est interdite depuis 2010.

Captures de civelles déclarées par les pêcheurs professionnels



La série de données historiques de l'estuaire de la Loire est interrompue depuis la mise en œuvre du plan de gestion anguille en 2010. Les données sont depuis accessibles par l'Unité de Gestion Anguille (UGA) et incluent donc les pêches des côtes vendéennes et de la Sèvre-Nantaise depuis 2010.

Les anguilles argentées se pêchent en amont de l'estuaire, au didéou (ou guideau), filet en forme d'entonnoir d'environ 30 m de long, dont le maillage diminue de l'entrée à la poche. Posé au fond, il est maintenu ouvert par deux poteaux reliés à un treuil fixé au bateau. Contrairement au chalut, le bateau reste immobile malgré le courant grâce à un système d'ancrage et de câbles.



Nettes des rivières à anguille par des pêcheurs amateurs aux engins et filets, Le Cellier, avril 2014.

LE MULET PORC



Migrateur catadrome, le mullet porc se reproduit en mer de l'automne à l'hiver. Les juvéniles colonisent l'estuaire au printemps, période à laquelle les adultes regagnent les eaux douces en Loire moyenne pour leur croissance estivale. Ils redescendent vers les vasières littorales en fin d'été.



Photo à Falaise au filet dérivant à Basse-Loire, mai 2014.

Les filets tramails dérivants sont utilisés pour pêcher l'aloise et le mullet, ainsi que la lamproie marine dans la zone d'influence de la marée (filet alors appelé lampresse). Long de 100 à 300 mètres, le tramail est maintenu vertical par des flotteurs en haut et des lestés en bas. Le filet est tendu transversalement au fleuve et laissé dériver lentement.

LA LAMPROIE MARINE



La lamproie marine n'est pas véritablement un poisson mais un agnathe : elle est dépourvue de mâchoires, d'écailles et de colonne vertébrale osseuse. Elle transite par l'estuaire au début du printemps pour gagner ses zones de frai plus en amont du bassin. La reproduction a lieu de mai à juillet. Les larves restent 4 à 7 ans en rivière puis gagnent la mer où leur phase adulte dure environ deux ans. Là, c'est un parasite externe : elle se ventouse sur les poissons dont elle suce le sang et les liquides organiques.



Amphihalin : espèce migratrice dont le cycle de vie alterne entre le milieu marin et l'eau douce.

Anadrome : poisson migrateur vivant en mer et remontant les rivières au stade adulte pour se reproduire en eau douce.

Catadrome : poisson migrateur se reproduisant en mer. Les juvéniles remontent plus ou moins loin les rivières pour y grandir.

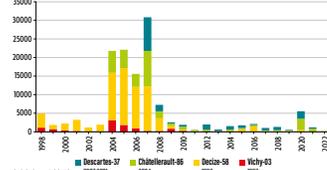
Guides écologiques : ensemble d'espèces appartenant à un même groupe fonctionnel qui exploite une ressource commune de la même manière et occupe la même place dans l'écosystème.

- Crustacé
- Ver
- Eclaire
- Poisson
- Insecte
- Montaison (non mentionné dans le texte)
- Avifaune (non mentionné dans le texte)
- Période de présence dans l'estuaire



Guideau pêchant l'anguille à Nantes, 2012.

Nombre d'aloises aux stations de comptage d'entrée d'axe du bassin de la Loire



LA GRANDE ALOSE



Migrateur anadrome, la grande alose remonte l'estuaire au printemps pour gagner ses zones de frayères situées plus en amont du bassin. La reproduction a lieu entre mai et juillet. La plupart des géniteurs meurent après le frai. Les alose passent plusieurs mois en rivière avant de rejoindre les eaux marines littorales où leur croissance dure de 2 à 6 ans.



Nasse à lamprene en août 2017.

En amont de la zone d'influence de la marée, les lamproies sont pêchées à la nasse. Plus grandes que les nasses à anguilles, elles sont installées dans le sens du courant. Posées toute la saison, elles sont relevées une à 2 fois par semaine.



LA PÊCHE DANS L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

Les poissons migrateurs amphihalins représentent la majeure partie des espèces pêchées (la pêche de la civelle - alevin de l'anguille - a notamment un poids économique important) ; des espèces marines ou fluviales sont aussi capturées. Pour beaucoup d'espèces, la pêche est réglementée par des périodes d'ouverture, un nombre de licences limité, des tailles minimales de capture ou encore des quotas. Deux espèces sont totalement interdites de pêche dans l'estuaire et sur l'ensemble du bassin de la Loire : le saumon et la truite de mer.

Environ 600 pêcheurs, amateurs ou professionnels, fluviaux ou maritimes, cohabitent dans l'estuaire de la Loire. Après avoir fortement diminué, le nombre de pêcheurs professionnels semble se stabiliser depuis une dizaine d'années. En 2023, entre Anetz et Saint-Nazaire (du lot de pêche 9 à la LTM), 24 pêcheurs fluviaux et 78 marins pêcheurs dont 33 ayant accès à la zone mixte, y pratiquent leur métier. Les pêcheurs amateurs se divisent en 3 catégories : les amateurs maritimes, les pêcheurs à la ligne et les pêcheurs aux engins et aux filets, qui sont environ 300 en Loire-Atlantique, ce chiffre ayant tendance à baisser ces dernières années.

LE SAUMON ATLANTIQUE



Le saumon atlantique est un migrateur anadrome dont les premiers individus arrivent dans l'estuaire dès l'automne, au terme d'un séjour de 1 à 3 ans en mer au large du Groenland et des îles Féroé. Le saumon de Loire-Allier présente une différenciation génétique forte avec les autres populations de saumon atlantique, liée notamment à la grande distance qu'il doit parcourir en eau douce pour rejoindre ses zones de frai. Le frai a lieu de novembre à janvier et lui est généralement fatal. Les juvéniles passent 1 à 3 ans en rivière puis, après une série de modifications leur permettant de s'adapter à la vie en mer (smoltification), les smolts parviennent en estuaire au printemps et migrent vers les aires d'engraissement marines. Compte-tenu des faibles effectifs, sa pêche est interdite depuis 1994 dans tout le bassin de la Loire.



Photo à Falaise au filet dérivant à Basse-Loire, mai 2014.